

DEC200176DR15

Décision portant cessation de fonctions de M. Sylvain CHAMBON, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5218 intitulée Laboratoire de l'intégration, du matériau au système (IMS)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC150645DR15 du 10 février 2015 portant nomination de M. Sylvain CHAMBON aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Sylvain CHAMBON, dans l'UMR 5218 intitulée Laboratoire de l'intégration, du matériau au système (IMS), à compter du 1^{er} mars 2020.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 21 janvier 2020

Le directeur de l'unité

Yann DEVAL

Visa du délégué régional du CNRS

Younis HERMES

